

# L'OUVERTURE DU CHEMIN TACHÉ DANS LE COMTÉ DE RIMOUSKI

par Marcel LEBLANC, arpenteur-géomètre  
883 rue Roland, Roberval, G8H 1W1

À l'époque de l'Union des Canada, le nom du «chemin Taché» a été choisi parce que c'est l'Honorable Étienne-Pascal Taché, député de l'Islet, Premier Ministre en titre du Canada, président de la Chambre et commissaire des terres de la Couronne, qui a émis les instructions pour en faire l'arpentage et qui a aussi voté des crédits pour en commencer la construction<sup>1</sup>. Mais dans Rimouski, lorsqu'on disait «le chemin Taché», on pensait aussi au Dr Joseph-Charles Taché (1820-1894), député du comté de 1844 à 1857<sup>2</sup> et qui avait travaillé à l'aboutissement de ce projet autorisé par son oncle<sup>3</sup>.

Le 26 juillet 1857, parmi les quatre arpenteurs-provinciaux qui reçoivent des instructions pour établir le tracé et faire du lotissement sur le parcours du chemin Taché, Frédéric Bélanger de Montmagny, âgé de vingt-huit ans, est celui qui fera le travail dans le comté de Rimouski<sup>4</sup>.



*Étienne-Pascal Taché (1795-1865)  
Premier ministre du Canada.*

Le 12 août de la même année, il quitte Montmagny à bord du «steam boat» Saguenay pour descendre jusqu'à Rivière-du-Loup; ensuite, c'est en chaloupe qu'il transporte son équipement et ses bagages

jusqu'à Trois-Pistoles et, de là, il utilisera des voitures à chevaux pour se rendre à Saint-Simon, où il arrive le 14 août.

Durant les jours suivants, il engage des ouvriers forestiers qui doivent ouvrir un sentier en forêt afin d'atteindre l'arrière de la seigneurie; ensuite, on commence le tracé du chemin proprement dit en se tenant généralement à proximité de la limite arrière des seigneuries. Dans Fleuriault, l'arpenteur établit son projet au pied du pendant sud-est du Mont Câmi et il longe la berge du «grand lac» des Sept-Lacs.

À cette époque, les arpenteurs ne semblaient pas utiliser les services d'un cuisinier attitré et leur frugale nourriture se résumait à du lard, des biscuits, des fèves, des pois et du sel; il n'y avait ni farine ni sucre et encore moins du thé ou du café<sup>5</sup>. Régulièrement, les assistants de Bélanger descendent au Fleuve pour quérir des provisions qu'ils semblent n'acheter toujours qu'en petites quantités.

Le 21 décembre 1857, l'arpenteur et ses «portageurs» vont faire des achats à Rimouski et le journal de l'expédition contient les réflexions du marchand fournisseur:

«Il n'y a plus de biscuits à Rimouski, Monsieur Bélanger, arpenteur, a acheté le reste; j'envoie au Bic en faire faire».

Le 16 février 1858, l'arpentage est terminé et Bélanger prend le chemin du retour. Le 18, il ferme ses comptes à Saint-Simon et, dans la journée du 19, un charretier le conduit à Rivière-du-Loup. Le 20, il se rend à Rivière-Ouelle et le 21 il est à l'Islet, toujours en voiture à cheval, comme dans le bon vieux temps. Le terminus du chemin de fer se trouvant alors temporairement à l'Islet, il peut, à partir de là, l'utiliser pour son retour à Montmagny le 22, après six

mois et douze jours d'absence<sup>6</sup>.

Dès 1858, trente-six lots sont occupés dans la partie du canton de Fleuriault qui appartiendra plus tard à la localité de Saint-Angèle et il y a même trente-deux squatters qui font du défrichement dans le territoire de la future localité de Saint-Gabriel<sup>7</sup>. Quand même, ce n'est pas dans ce secteur qu'on commencera l'ouverture du chemin Taché. Dès l'année 1859, le département de la Colonisation octroie des crédits pour la confec-



*Joseph-Charles Taché (1820-1894). Archives nationales du Québec, collection initiale.*

tion du chemin et on établit des structures pour la distribution gratuite des lots en bordure.

Ce beau rêve du «Grand Tronc» de la colonisation est d'abord réalisé dans les comtés plus près de Québec. En 1862, cinq ans après le début des travaux, son parcours s'étendait sur une longueur de 69 kilomètres (43 milles) dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet; on comptait également une longueur de 12,87 kilomètres (huit milles) dans le comté de Kamouraska<sup>8</sup>. Mais il n'y avait encore rien dans les deux derniers comtés de l'extrémité nord-est.

Pour retarder l'ouverture du chemin dans Rimouski, on invoque diverses raisons. Il faut d'abord terminer la route dite de Fleuriault à partir de la rivière Neigette (Saint-Donat). Cette route d'accès dont le prolongement a été commencé en 1854, l'année de l'arpentage du canton, est en fort mauvais état et mal située; avant d'y investir de l'argent, il faudra changer son parcours dans les flancs sud-est du Mont Camille<sup>9</sup>.

Quant au chemin Taché lui-même, on n'est pas satisfait de sa localisation projetée. Si on a l'intention de fonder une paroisse à la rivière Neigette, ce chemin devrait être ouvert plus au sud afin de faciliter la fondation d'une paroisse supplémentaire. D'ailleurs, tracé immédiatement au pied du Mont Camille, il ne peut favoriser le défrichement des terres que d'un seul côté. Quand même, les colons déjà établis sur ce parcours s'objectent à un changement, car ils craignent de toujours demeurer loin du centre des paroisses lorsque celles-ci seront fondées<sup>10</sup>.

Tandis qu'on exige un nouveau tracé ou qu'on approuve celui déjà existant, quelques explorateurs et futurs colons parcourent le canton afin de trouver un site plus avantageux.



**Jean-Baptiste Lepage, l'agent local de colonisation à Rimouski.**

Enfin, après quelques années de recherches, de promesses, de discussions et de disputes, l'agent de colonisation Jean-Baptiste Lepage, de Rimouski, soumet un nouveau plan au Département. Ce document, daté du 15 mai 1862, change le tracé à partir du canton de Parke dans Kamouraska jusqu'à 2,4 kilomètres (1,5 mille) de la rivière Métis dans le canton de Fleuriault, où il rejoint le premier tracé. Règle générale, ce chemin passera à environ huit kilomètres (cinq milles) au sud de l'ancien projet.

Le tracé projeté de 1862 sera encore contesté, mais, d'une façon générale, il sera respecté. Le trajet définitif donnera un chemin entre les rangs VII et VIII de Neigette

et IV et V de Fleuriault; cependant, pour éviter les écarts de la rivière Rouge, il traversera le rang IV à partir du lot 20; pour franchir la susdite rivière, il devra inévitablement passer par une coulée profonde près de la limite des paroisses de Saint-Gabriel et de Sainte-Angèle, à la ligne des lots 33 et 34.

Avant de commencer la construction du chemin Taché dans le canton de Fleuriault, il fallut exercer beaucoup de pression et sûrement que les députés Michel-Guillaume Baby et Georges Sylvain ne ménagèrent pas leurs efforts.

Au printemps de 1862, dès le dépôt de son plan, l'agent Lepage est autorisé à entreprendre la construction du chemin Taché à son extrémité nord-est, c'est-à-dire au dixième mille du chemin de Matapédia dont l'orthographe s'écrivait alors «Matapédiac». On lui attribue à cet effet 1 600 \$, mais le contremaître, l'arpenteur Luc-Horace Lebel, de Sainte-Flavie<sup>11</sup> ne réussira à dépenser que mille dollars. Mon père, le Dr Adélar Leblanc, qui avait connu plusieurs pionniers, a souvent déclaré que les ouvriers du chemin étaient payés double salaire, quatre shillings au lieu de deux ou quatre-vingts sous au lieu de quarante.

La construction intensive du chemin Taché dans le comté de Rimouski ne dura que quatre ans, si on peut appeler intensive une moyenne de 4,32 kilomètres (2,68 milles) par année, de 1862 à 1866, et des travaux bâclés plutôt que terminés.

En 1862, partant de la rivière Métis sans y construire de pont, on ouvre le chemin jusqu'au lot 42 du rang IV de Fleuriault, aujourd'hui dans la paroisse de Sainte-Angèle. Sur ce trajet de 3,9 kilomètres (2,44 milles), on construit deux ponts, un de 5,5 mètres et l'autre de 25,91 mètres. Dans les «Côtes de Roches», qui augmentent l'altitude de 600 mètres dans une longueur de 1,6 kilomètres, il fallut faire des travaux supplémentaires au coût de 200 \$. À l'intérieur de ce trajet, il a également fallu fasciner et recouvrir de terre une étendue de 307 mètres<sup>12</sup>. Depuis toujours, ici au Québec et en Amérique, pour franchir des terrains humides ou marécageux, on avait l'habitude de placer des madriers, des rondins ou des troncs

d'arbres au sol pour servir de fondations à la terre qu'on y déversait par la suite<sup>13</sup>. Évidemment, ces travaux n'étaient toujours que temporaires.

Pour un colon qui désire s'établir sur «les hauteurs» du chemin Taché, le risque de traverser la rivière Métis sur un radeau et les efforts à donner pour l'ascension des Côtes de Roches sont un sévère avertissement des difficultés qui l'attendent. En dépit des sacrifices exigés, tous les lots, sauf deux en bordure du chemin, sont concédés et «en voie rapide d'établissement». Dans son rapport, l'agent Lepage écrit qu'on a construit un moulin à scie près de la rivière Métis où se trouve «un pouvoir d'eau». Il y a également des carrières de pierre à chaux à plusieurs endroits du parcours et il se montre très enthousiaste quant à la qualité et à la fertilité du sol.

*Déjà, dans la partie ouest du canton de Fleuriault, sur la ligne du chemin, plusieurs colons s'emparent des lots. Alexandre (Piton) Lavoie a semé ce printemps environ trente minots d'orge dans les abattis qu'il avait faits l'année précédente sur le lot 18 du rang V<sup>14</sup>.*

Durant la saison 1863, l'agent Jean-Baptiste Lepage déclare qu'on s'est contenté de construire le pont sur la rivière Métis sans ne rien entreprendre dans la prolongation du chemin; on s'est également contenté de consolider les secteurs ouverts l'année précédente.

Cependant, les colons continuent d'affluer et de travailler sur les lots des rangs IV et V de Fleuriault. À plusieurs endroits, les défrichements sont avancés et on attend la voie carrossable avant d'en commencer l'exploitation. On y inventorie «cinquante-deux belles érablières où il s'est fait le printemps dernier 26 000 livres de sucre».

*Actuellement, la permission est accordée pour l'édification d'une chapelle à la rivière Métis (Sainte-Angèle) et on prépare les matériaux; on espère que ce temple sera ouvert au culte l'été prochain.*

Le rapport Lepage de l'année 1864<sup>15</sup> révèle que la chapelle est construite à la jonction des chemins Taché et Matapédia.

D'après un historique de la paroisse de Sainte-Angèle<sup>16</sup>, la chapelle aurait été mise en chantier à la fin d'avril 1864 et bénite solennellement le 17 août 1865. Dans son même rapport de l'année 1864, l'agent Lepage confirme que le lot 18 du rang IV de Fleuriault a été choisi comme le site d'une autre chapelle projetées (Saint-Gabriel). C'est en 1862 que l'abbé Gabriel Nadeau, curé de Sainte-Luce, a déterminé les emplacements pour les chapelles «temporaires» de Saint-Donat et de Saint-Gabriel. Celle de Saint-Donat sera construite la même année<sup>17</sup>, mais, pour Saint-Gabriel, il y aura changement de site et, après certains compromis, on la construira sur la demie sud-ouest du lot 9, rang IV, en 1872<sup>18</sup>. C'est l'endroit actuel de l'église.

En 1862, au moment de la construction de la chapelle à Saint-Donat, Ignace Hallé construit le pont sur la rivière Neigette dans la route de Sainte-Luce qui, au pied du Mont Camille, devient la route de Fleuriault. La longueur de ce pont est 101,5 mètres (333 pieds) et son coût, à forfait, est 1 290 \$<sup>19</sup>. Ce prix correspond à celui de 900 \$ pour le pont de la rivière Métis, car sa longueur est de 82 mètres (269 pieds). Mais la rivière Métis étant plus large que la Neigette, ça semble quand même bizarre que son pont soit plus court ; je présume que les approches étaient différentes.

En 1864, dans la hâte d'atteindre la partie sud-ouest du canton, on a simplement «ouvert» le chemin sur une longueur de 8,2 kilomètres (5,1 milles). Trois ponts ont été construits dont celui de la rivière Rouge. On a aussi creusé des fossés et des décharges et fait à nouveau des fascines. Les coûts pour le chemin, qui se rend maintenant jusqu'aux lots 18 des rangs IV et V, se chiffrent à 1 130,25 \$<sup>20</sup>.

Durant l'été 1865, un montant de 1 000 \$ est alloué pour le chemin Taché du canton de Fleuriault et on s'applique à parachever le travail ébauché l'année précédente. Quand même, on fait une nouvelle ouverture sur une longueur de 1,68 kilomètre (un mille). Toutes les parties ouvertes sont maintenant carrossables aux voitures roulantes.

La route de Fleuriault, celle qui permet aux habitants de Sainte-Luce d'avoir



*Illustration d'un chemin d'époque : route de Pohénégamook, construite dans le comté de Kamouraska entre 1860 et 1875.*

accès au chemin Taché est en si mauvais état qu'on a décidé d'y travailler à même les crédits votés pour ce chemin. On a réparé et amélioré une longueur de 4,83 kilomètres (3 milles) et on a également pratiqué des fascines sur une longueur de 1,23 kilomètres. Afin de diminuer deux fortes côtes, il a fallu faire un changement qui a nécessité une nouvelle ouverture sur un espace de 0,78 kilomètre (un demi-mille) dans le bois. Sur

le reste du parcours, la route a été améliorée et les ornières remplies. Un pont de 9,14 mètres (30 pieds) a été construit et on a creusé des fossés sur une longueur de 2,5 kilomètres. Ces travaux ont coûté 244,15 \$. Les colons qui ont oeuvré dans cette route et sur le chemin Taché, comprenant toute l'importance de ces améliorations, ont libéralement souscrit douze shillings chacun, sommes qu'ils ont versées à Monsieur

Lepage. Cette contribution volontaire devrait suffire pour terminer les réparations de cette route qui conduit à deux moulins à scie dans le rang dit des Sept-Lacs<sup>21</sup>.

On conserve toujours l'espoir que le Grand Tronc de la colonisation devienne une voie où le trafic sera important et on peut dire que l'année 1865 est l'âge d'or du grand rêve des établissements dans l'arrière-pays. Les colons travaillent à la voirie durant l'été, bûchent du bois sur leurs lots en hiver, bois qu'ils peuvent ensuite vendre à la Compagnie Price qui a fait construire des écluses sur la rivière Rouge ; les superficies bûchées deviennent vite des abattis. L'opportunité d'abattre des originaux, l'hiver dans les « ravages », apporte une précieuse nourriture dans ce pays difficile. Piton Lavoie, considéré comme le premier résident du canton, jouit même du privilège de pensionner des travailleurs à son camp<sup>22</sup>.

Durant l'été 1866, on aurait dépensé 760 \$ pour ouvrir le chemin sur une longueur de 3,13 kilomètres (1,95 mille), soit jusqu'à la limite du canton de Neigette. La largeur de ce chemin varie de 3,96 à 4,88 mètres (13 à 16 pieds) sur le terrain sec et elle est de 7,92 mètres (26 pieds) dans le « terrain mou »<sup>23</sup>.

Avec la fin de la saison d'été 1866, à toutes fins pratiques, les travaux sont terminés au chemin Taché et le projet d'envergure est abandonné.

L'été 1867 qui marque l'avènement de la Confédération amène deux campagnes électorales, une au niveau fédéral et l'autre au provincial. Les gouvernements ont l'habitude d'entreprendre des travaux de voirie en temps d'élections, mais la fin du Régime de l'Union les prive des capitaux dont ils auraient besoin. D'ailleurs, les responsabilités de la voirie et de la colonisation se trouvent alors transférées aux provinces qui n'ont pas encore de crédits à leur disposition. C'est ainsi que cette année-là, on ne réussit à prolonger le chemin Taché que de trois lots dans le canton de Neigette où on a dépensé 237, 25 \$<sup>24</sup>.

Il y a déjà au moins une vingtaine d'années que les habitants de Sainte-Luce fréquentent « les hauteurs » à l'arrière du

Mont Camille. Cette montagne qu'ils dénomment Mont Câmi et qu'on écrira Mont Commis ou Mont Comi, ils la contournent pour venir faire la chasse mais surtout pour y exploiter les nombreuses érablières. Depuis près de dix ans, ils viennent maintenant pour défricher des terres, mais le travail se fait au ralenti. Avec l'ouverture du chemin Taché et l'amélioration de la route dite de Fleuriault, des colons s'y inscrivent officiellement. Entre 1864 et 1869, environ soixante-dix colons y viennent sérieusement, mais parmi eux une vingtaine seront là pour remplacer d'autres qui abandonnent. Malgré le nombre de ceux qui ont défilé au Fleuriault, on n'y recense que trente-sept « communians » en 1869 tandis qu'il y en a 267 à Saint-Donat et 340 à Sainte-Angèle<sup>25</sup>. Ceci veut dire que ce ne sont pas tous les colons qui sont résidents et que, sur « les hauteurs », le progrès est lent. Voilà pourquoi la chapelle projetée depuis 1862 n'est toujours pas construite.

Il faudra attendre l'année 1872, moment de la construction de la chapelle à Saint-Gabriel, pour que les colons commencent à s'établir dans le territoire actuel de la paroisse de Saint-Marcellin. C'est aux environs de l'année 1878 que le chemin Taché atteindra le lot 41 du rang VIII de Neigette, endroit de l'église actuelle. Ainsi, sur une période de douze ans, on n'aura construit que 10,72 kilomètres (6,66 milles) de chemin. Quelques années plus tard, on terminera le tout au lot 18 du rang VII de Macpès, endroit où une route le relie à la ville de Rimouski.

Ainsi, le chemin Taché dans le comté de Rimouski aura une longueur définitive de 32 kilomètres (20 milles) à partir de l'église de Sainte-Angèle. Au sud-ouest de ce tronçon, l'ancien tracé sera conservé sous le nom de « Vieux Portage » par les ouvriers de l'exploitation forestière<sup>26</sup>.

Ce n'est qu'à la fin des années 1930 qu'un chemin suivant approximativement l'ancien tracé Taché réunira les paroisses de Sainte-Angèle et de Cabano, à l'endroit de l'ancien portage du Témiscouata<sup>27</sup>. Aujourd'hui, sur les cartes routières de la Province, ce chemin est connu comme étant la route 234 pour une partie et la route 232 pour le trajet Rimouski/Cabano. À Saint-

Gabriel, le Conseil municipal a passé une résolution, il y a environ vingt-cinq ans, pour changer le beau nom de chemin Taché en celui de « rue principale ».

De 1867 à 1875, nos députés conservateurs Garon, Gosselin et Chauveau<sup>28</sup> se firent discrets en Chambre au sujet du chemin Taché<sup>29</sup> et le budget annuel de la voirie dans le comté de Rimouski sera longtemps maintenu aux environs de 3 000 \$.

En 1868, l'agent de colonisation Jean-Baptiste Lepage, de Rimouski, transmet un rapport général sur l'histoire du chemin Taché au temps de l'Union des Canada. Une partie de ce rapport est publiée dans le journal *La voix du golfe* du 9 avril 1868.

Sur presque toute la longueur du chemin Taché, l'histoire de la colonisation a été un échec. Le sol, le climat et la topographie ne se prêtaient guère à l'établissement de cultivateurs. Il eut probablement mieux valu s'appliquer à conserver les forêts du milieu avec des aménagements bien contrôlés, mais était-ce possible?

Jusqu'aux années Duplessis, le rêve d'établir partout des cultivateurs a constamment hanté nos chefs de file, qui auraient pourtant été les derniers à vouloir mettre la main à la charrue.

Encore aujourd'hui, certains de nos aînés chez l'ancienne élite prétendent que le fiasco de la colonisation sur des terres à bois est imputable à « l'esprit aventurier » de nos gens.

NOTES

1. Stanislas Drapeau, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans, 1851 à 1861*, Québec, 1863.
2. Sans auteur, *Centenaire de Rimouski, Album-Souvenir 1829-1929*, Rimouski. S. Vachon, éditeur, p. 69.
3. Éveline Bossé, *Joseph-Charles Taché (1820-1894), un grand représentant de l'élite canadienne-française*, Québec, Éditions Gameau, 1974, p.55.
4. Sans auteur, *Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne du Canada. Documents de la session*, A. 1858, 21 Victoria, appendice no 36, non paginé, Bibliothèque du Parlement de Québec.
5. Frédéric-William Blaiklock et Georges Duberger, *Exploration entre Québec et le Lac Saint-Jean, Journal des opérations*, Services des arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Québec, E.65, 1850.
6. Frédéric Bélanger, arpenteur-provincial, *Journal de l'expédition Saint-Simon à Kempt*, Québec, Service des Arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Chemin 10, 1857-58.
7. Frédéric Bélanger, arpenteur-provincial, *Rapport de l'arpentage du chemin Taché, comté de Rimouski*, Québec, Service des Arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 3 avril 1858.
8. Stanislas Drapeau, *op. cit.*, p. 46.
9. Augustus-Télesphore Bradley, arpenteur-provincial, *Rapport supplémentaire à la suite de l'arpentage du canton de Fleuriault en 1854*, Québec, Service des Arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressourcé du Québec. 1855, F. 13.
10. Abbé-Damase Morisset, curé de Sainte-Angèle. *Lettre du 18/12/1871 à son évêque Mgr Jean Langevin*, Archives de l'archevêché de Rimouski, dossier de la paroisse de Saint-Gabriel.
11. Stanislas Drapeau, *op. cit.*, p. 53.
12. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne du Canada. Documents de la session*, non paginés. A. 1863, 26 Victoria, no 5.
13. Robert Prévost, «La naissance d'une grande route» ; dans *Technique pour tous*, janvier 1960.
14. Jean-Baptiste Lepage, *op. cit.*
15. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne. Documents de la session*, non paginés. A. 1864, 27 Victoria, no 4.
16. Comité du centenaire de Sainte-Angèle, *Souvenir de Sainte-Angèle, centre naturel*, juin 1968, pages 10-13.
17. Léopold Francoeur, agronome, «Monographie de la paroisse de Saint-Donat» ; *Écho du Bas-Saint-Laurent*, 3 mai 1940
18. Archives de l'archevêché de Rimouski pour la paroisse de Saint-Gabriel et autres.
19. Jean-Baptiste Lepage, *op. cit.*, 1863, 26 Victoria, No 5.
20. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne, documents de la session*, non paginés. A. 1865, 28 Victoria, no 6.
21. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaires des Terres de la Couronne, documents de la session*, non paginés. A. 1866, 29 Victoria, no 5.
22. François Côté (Titu), de Saint-Gabriel, Souvenir qu'il relatait lui-même au Dr Adélarde Leblanc, durant les années 1930.
23. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne, documents de la session*, non paginés. A. 1867, 30 Victoria, no 7.
24. Abbé Léo Bérubé, «Échec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur, le chemin Taché». *Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Vol. III, no 3-4, décembre 1976.
25. Archives de l'Archevêché de Rimouski, *op. cit.*
26. Abbé Léo Bérubé, *op. cit.*
27. Sans auteur, Saint-Isidore du Lac-des-Aigles, 1932-1982, Rimouski, juin 1982.
28. Sans auteur, *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Bibliothèque de la Législature, page 107.
29. Débats de l'Assemblée législative, 1867-1870, Québec 1974.  
Débats de l'Assemblée législative, 1871-1875, Québec 1976.  
Débats de l'Assemblée législative, 1876-1878, Québec 1977.